



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 21/07/2023

Reçu en préfecture le 21/07/2023

Publié le

ID : 069-266910256-20230712-54_2023-AU

S²LO

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL DE
VAULX-EN-VELIN**

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance de **12 juillet 2023**

Séance reconvoquée suite à l'absence de quorum le 6 juillet 2023

Membres du conseil d'administration			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
11	4	4	3

Date de convocation le 7 juillet 2023

Présidente: Madame Antoinette **ATTO**

Secrétaire de séance : **Monsieur Thierry ISUS**

54_2023

Compte-rendu de Délégation

Rapporteur : Madame ATTO

Présents :

Antoinette **ATTO**, Jaafar **GREINCH**, Geneviève **ROBIN**, Véronique **STAGNOLI**

Procuration :

Hélène **GEOFFROY** donne pouvoir à Antoinette **ATTO**, Josette **PRALY** donne pouvoir à Geneviève **ROBIN**, Jean-Marc **LABORIE** donne pouvoir à Jaafar **GREINCH**, Dehbia **DJERBIB** donne pouvoir à Véronique **STAGNOLI**

Absents :

Zyneb **BOUAZZA**, Yohan **CHINER**, Nordine **GASMI**

Par délibération n°30 du 22 juillet 2020, prise en application de l'article R.132-22 du Code de l'Action sociale et des Familles, le conseil d'administration a donné délégation à Madame la Présidente et à Madame la Vice-présidente pour traiter certaines affaires relevant normalement de la compétence de l'assemblée délibérante du CCAS.
J'ai donc l'honneur de vous informer des décisions prises dans ce cadre.
Le Conseil d'Administration, Décide

- **DE PRENDRE** acte de ces décisions

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après avoir délibéré, décide,

- DE PRENDRE ACTE DE CES DÉCISIONS

Suffrages exprimés	8	
Vote(s) Pour	8	Hélène GEOFFROY , Antoinette ATTO , Josette PRALY , Jaafar GREINCH , Geneviève ROBIN , Véronique STAGNOLI , Jean-Marc LABORIE , Dehbia DJERBIB
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le mercredi 12 juillet 2023.

La présidente de séance

Le secrétariat de séance

Madame Antoinette **ATTO**

Monsieur Thierry **ISUS**

Date	Objet	Partie intéressée	Montant
03/2023	Aide alimentaire sous forme de Chèques Accompagnement Personnalisé (CAP) soit 872 chèques à 9 euros distribués à 110 demandes d'aide alimentaire pour 78 familles : 101 accords - 2 ajournements - 7 refus	872 Chèques service CAP	7848 € TTC
	Aides financières sous forme de secours non remboursables soit 24 demandes pour 21 familles : 17 accords - 5 ajournements - 2 refus		5322,09€ TTC
	Au total : 134 demandes pour 99 familles		13170 € TTC
	Aide alimentaire sous forme de Chèques Accompagnement Personnalisé (CAP) dans le cadre du FAJ 10 demandes d'aide alimentaire : 10 accords - 0 ajournement - 0 refus	126 Chèques service CAP	1134 €
	Aides financières sous forme de secours non remboursables soit 2 demandes : 2 accords - 0 ajournement - 0 refus		336,24€
	Au total : 12 demandes		1470,24 € TTC
	Aide Sociale personnes âgées : 1 Aide Sociale personnes handicapées : 2 Allocation de solidarité aux personnes âgées : 6 Allocation de solidarité aux personnes âgées non obligatoire : 3 Demande de retraite complémentaire : 8 Demande de retraite principale : 10 Demande de réversion sur retraite complémentaire : 1		
	Couverture Santé Solidaire (CSS) : 22 PUMA : 3 Aide médicale État : 4 Ouverture compte Améli : 1 Carte vitale : 4		
	Domiciliations : 103 dossiers instruits 73 demandes accordées 29 refusées 1 demandes ajournées Au 30/03/2023 : 750 domiciliés		
	Dossiers RSA : 1 dossier instruit		

Date	Objet	Partie intéressée	Montant
04/2023	Aide alimentaire sous forme de Chèques Accompagnement Personnalisé (CAP) soit 564 chèques à 9 euros distribués à 75 demandes d'aide alimentaire pour 46 familles : 68 accords - 1 ajournement - 6 refus	564 Chèques service CAP	5076 € TTC
	Aides financières sous forme de secours non remboursables soit 11 demandes pour 11 familles : 7 accords - 4 ajournement - 0 refus		1459€ TTC
	Au total : 86 demandes pour 57 familles		6535 € TTC
	Aide alimentaire sous forme de Chèques Accompagnement Personnalisé (CAP) dans le cadre du FAJ 3 demandes d'aide alimentaire : 3 accords -0 ajournement -0 refus	36 Chèques service CAP	324€
	Aides financières sous forme de secours non remboursables soit 3 demandes : 3 accords - 0 ajournement - 0 refus		743€
	Au total : 6 demandes		1067 € TTC
	Aide Sociale personnes âgées : 1 Aide Sociale personnes handicapées : 0 Allocations de solidarité aux personnes âgées : 5 Allocations de solidarité aux personnes âgées non obligatoire : 3 Demandes de retraite complémentaire : 2 Demandes de retraite principale : 2 Demandes de réversion sur retraite complémentaire : 1		
	Couverture Santé Solidaire (CSS) : PUMA : Aide médicale État : Ouverture compte Améli : Carte vitale :		
	Domiciliations : 60 dossiers instruits 56 demandes accordées 2 refusées 2 demandes ajournées Au 30/04/2023 : 757 domiciliés		
	Dossiers RSA : 3 dossiers instruits		

	Objet	Partie	Montant
--	-------	--------	---------

Date		intéressée	
05/2023	Aide alimentaire sous forme de Chèques Accompagnement Personnalisé (CAP) soit 969 chèques à 9 euros distribués à 119 demandes d'aide alimentaire pour 73 familles : 113 accords - 0 ajournement - 6 refus	Chèques service CAP	8721 € TTC
	Aides financières sous forme de secours non remboursables soit 14 demandes pour 14 familles : 11 accords - 2 ajournements - 1 refus		4468.52€ TTC
	Au total : 133 demandes pour 87 familles		13189.52 € TTC
	Aide Sociale personnes âgées : 1 Aide Sociale personnes handicapées : Allocation de solidarité aux personnes âgées : 2 Allocation de solidarité aux personnes âgées non obligatoire : Demandes de retraite complémentaire : 2 Demandes de retraite principale : 4 Demandes de réversion sur retraite complémentaire : 0		
	Complémentaires Santé Solidaire (CSS) : 22 PUMA : 5 Aide médicale État : 9 Ouverture compte Améli : 0 Carte vitale : 6		
	Domiciliations : 97 dossiers instruits 92 demandes accordées 2 refusées 3 demande ajournée Au 31/05/2023 :769 domiciliés		
	Dossiers RSA : 1 dossier instruit		

Dispositif spécifique d'accompagnement des sinistrés du chemin des Barges
Dépenses mandatées au 19 juin 2023

Date	Objet	Tiers	Montant
Du 17 avril 2023 au 19 juin 2023	Ameublement - literie - des familles sinistrées pris en charge directement par le CCAS	IKEA	349,00€
Du 17 avril 2023 au 19 juin 2023	Petit équipement	Carrefour Carré de Soie	86,08€
Du 17 avril 2023 au 19 juin 2023	Transports meubles - relogement	Régie inter-Quartiers Agglo Viennoise	470,00€
Du 17 avril 2023 au 19 juin 2023	Équipements, matériels, mobiliers de relogement	BOULANGER Carré de Soie	328,00€
Du 17 avril 2023 au 19 juin 2023	Dératisation des locaux de stockage JARA maison des fêtes et des familles	SAS Resolue	720,00€
Du 17 avril 2023 au 19 juin 2023	Nettoyage et montage de meubles	Entreprise Khoumsi	660,00€
Du 17 avril 2023 au 19 juin 2023	Hébergement urgence	SAS CHAMAREL « Les Barges »	920,67€
Du 17 avril 2023 au 19 juin 2023	Électricité appartements DYNACITE	EDF	1945,20€

Envoyé en préfecture le 21/07/2023

Reçu en préfecture le 21/07/2023

Publié le



ID : 069-266910256-20230712-54_2023-AU

Du 1 ^{er} janvier 2023 au 19 juin 2023 (6mois)	Loyers (10 appartements)	Dynacité	21 280,15€
--	--------------------------	----------	------------